



Seniors en vacances (SEV) – Bilan des séjours 2024



17 novembre 2025

SOMMAIRE



01 Mieux comprendre le programme

02 Les chiffres clés de l'année 2024

03 Les faits marquants 2024

04 Les porteurs de projets

05 Les séjours

06 Les bénéficiaires

07 Les équipements touristiques

01. Mieux comprendre le programme



Depuis 2007, le programme Seniors en Vacances contribue aux politiques de prévention et de lutte contre la dépendance des personnes âgées. Il est ouvert aux personnes âgées de 60 ou plus (55 ans et plus pour les personnes en situation de handicap), retraitées ou sans activité professionnelle, résidant en France.

Le programme s'appuie sur:

- Une offre de séjours à tarifs préférentiels pensée pour les seniors. Les séjours sont proposés en formule « tout compris hors transport », selon deux durées au choix : 5 jours/4 nuits ou 8 jours/7 nuits,
- Une aide financière, attribuée sous conditions de revenus ou de statut.



Le programme est accessible :

- ✓ Aux seniors et aux aidants qui peuvent s'inscrire directement à un séjour,
- ✓ Aux organismes (associations, centres communaux d'action sociale, établissement et services sociaux ou médico-sociaux...) qui souhaitent organiser un séjour de vacances en groupe pour le public qu'ils accompagnent



02. Les chiffres clés de l'année 2024



93 608 seniors
(+7% vs 2023)



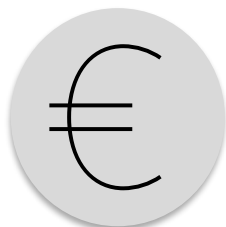
2 344 aidants
(+9% vs 2023)



2 471 séjours
(+4% vs 2023)



1 269 porteurs de projet
(+3% vs 2023)



10,6 M€ d'aide accordée
(+14% vs 2023)



191 équipements
(-3% vs 2023)

Près de 920 000 bénéficiaires depuis la création du programme

03. Les faits marquants 2024

a. Le partenariat Cnav / Carsat

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) est partenaire du programme Seniors en Vacances depuis 2011. Les Caisses d'Assurances Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) contribuent à la promotion du dispositif auprès des retraités et de leurs partenaires.

En 2024, **13** CARSAT ont contribué financièrement au programme :

- **6** via une subvention versée à l'ANCV, à hauteur de 245 230 € :

CARSAT	Montant de la subvention versée à l'ANCV
Alsace Moselle	55 230 €
CNAV	50 000 €
Hauts-de-France	50 000 €
Midi-Pyrénées	40 000 €
Centre Ouest	25 000 €
Centre Val de Loire	25 000 €
Total	245 230 €

- **7** via un financement versé aux porteurs de projets

03. Les faits marquants 2024

b. La poursuite du partenariat avec La Poste

Depuis 2022, le programme Seniors en Vacances est intégré au Bouquet de services de La Poste et de ses partenaires en direction des seniors.

Au-travers de cette offre, largement diffusée, La Poste et ses partenaires contribuent à la préservation des seniors et de leurs proches, et notamment des plus isolés.



<https://www.laposte.fr/services-seniors/vacances-senior>

03. Les faits marquants 2024

c. La mobilisation des méthodes digitales

Depuis 2024, l'ANCV s'efforce de mieux mobiliser les outils digitaux pour promouvoir le programme : communications numériques envoyées par courriel, campagnes digitales, présence sur les réseaux sociaux et les médias seniors en ligne, enquêtes en ligne envoyés aux participants des séjours et aux porteurs de projets...



03. Les faits marquants 2024



d. Le cadre opérationnel du dispositif : des mécanismes de contrôle renforcés

L'évolution des outils internes

En 2024, un module complémentaire a été ajouté à la plateforme de dépôt des demandes de financement Seniors en Vacances afin de renforcer le contrôle de l'éligibilité des porteurs de projets.

Le contrôle des partenaires

Les porteurs de projets Seniors en Vacances peuvent faire l'objet d'un contrôle de l'utilisation du programme et de l'aide jusqu'à 5 ans après la réalisation du séjour.

En 2024, le nombre de porteurs de projets Seniors en Vacances contrôlé est identique à celui de 2023, soit 5.

04. Les porteurs de projets

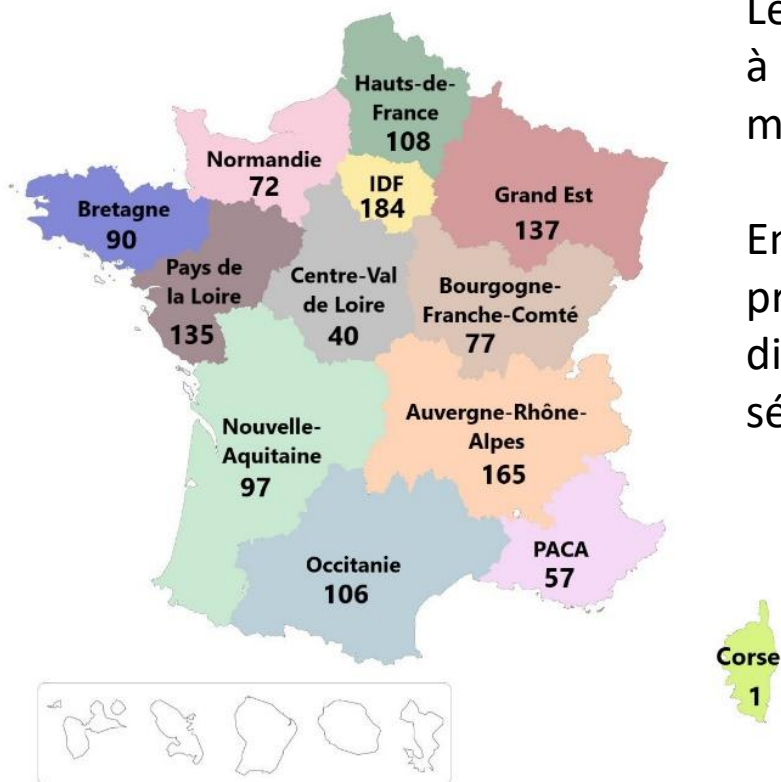
a. Répartition des porteurs de projets par typologie

Typologie de porteurs de projets	Pourcentage
Collectivités territoriales	41,4%
Associations / clubs	38,9%
Structures sociales tous publics	9,3%
Hébergements	3,3%
Organismes caritatifs	3,8%
Caisses de retraite, mutuelles, prévoyances	0,8%
Autres	1,1%
Services d'aide à domicile	1,1%
Accueil, orientation, informations	0,2%

Sur les **1 269** porteurs de projets actifs en 2024, **41,4 %** sont des collectivités territoriales et **38,9 %** des associations / clubs. Ces catégories représentent plus de $\frac{3}{4}$ des porteurs de projets qui mobilisent le dispositif.

04. Les porteurs de projets

a. Répartition géographique des porteurs de projets

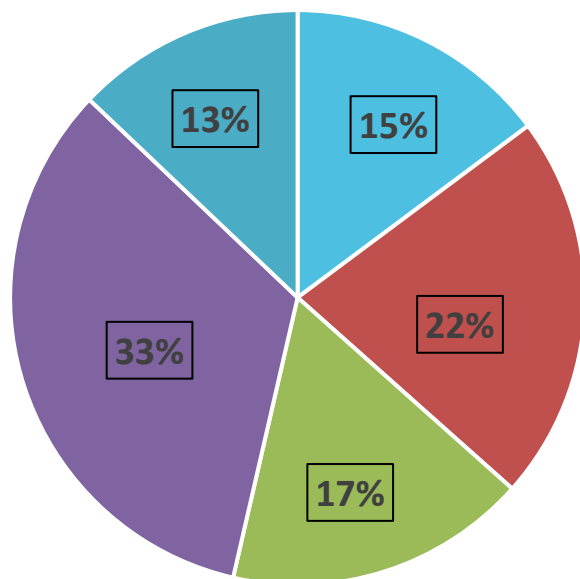


Les **1 269** porteurs de projets (+ 3 % par rapport à 2023) sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Corse.

En 2024, l'ANCV a octroyé aux porteurs de projets une aide financière **de 7 139 294 €**, directement versée aux structures accueillant les séjours *Seniors en Vacances*.

04. Les porteurs de projets

b. Répartition des porteurs de projets selon la taille de leur agglomération



- Moins de 2 000 habitants
- De 2 001 à 20 000 habitants
- De 20 001 à 100 000 habitants
- Plus de 100 000 habitants
- Agglomération parisienne

33 % des porteurs de projets sont situés dans des communes de plus de **100 000 habitants**. De manière générale, **37 %** sont implantés dans des communes de moins de **20 000 habitants**.

04. Les porteurs de projets

c. Satisfaction : résultats de l'enquête porteurs de projets

En 2024, une enquête a été menée afin de recueillir la satisfaction globale des porteurs de projets actifs. Un questionnaire de satisfaction a ainsi été adressé à un échantillon de **1 434** porteurs de projets actifs. Au total, **355** réponses ont été reçues, dont **320** ont pu être exploitées.

Les résultats de l'enquête démontrent que :

96 % des porteurs de projets sont satisfaits du programme Seniors en Vacances

96 % des porteurs de projets estiment que le programme est adapté aux attentes des seniors qu'ils accompagnent

97 % des porteurs de projets estiment que la destination retenue est adaptée aux attentes des seniors qu'ils accompagnent

75 % des porteurs de projets sont partenaires depuis 4 ans ou plus

05. Les séjours

a. La répartition des séjours

En 2024, **2 471** séjours ont été réalisés :

- **1 677** dans le cadre de séjours en groupe préconstitués
- **794** dans le cadre des inscriptions individuelles de seniors (7,7 % de plus qu'en 2023).

Sur les **93 608** seniors partis, **86 198** ont réalisé un séjour de 8 jours (7,7 % de plus qu'en 2023) et **7 410** un séjour de 5 jours.

b. Le nombre d'équipements

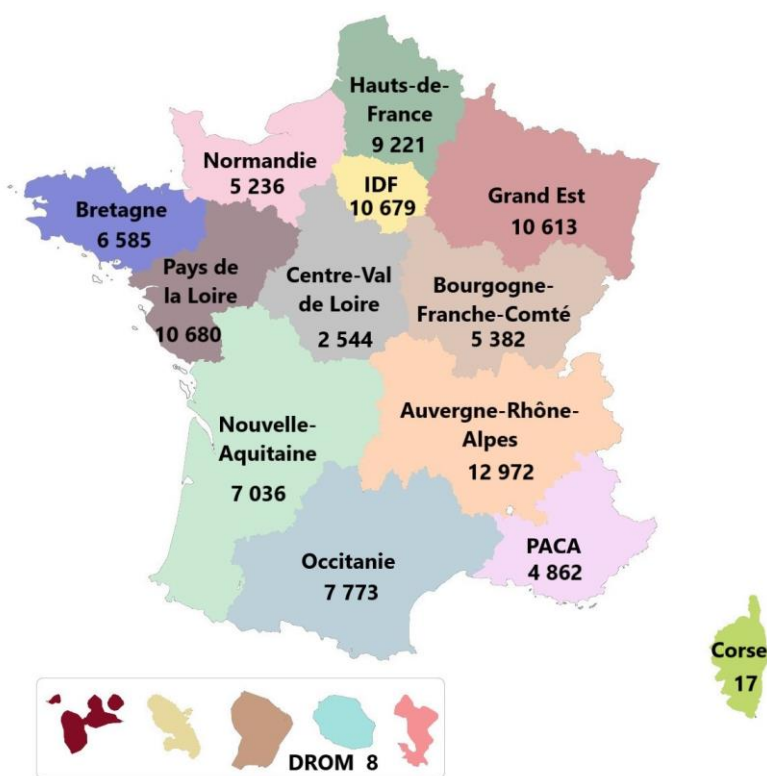
Les équipements désignent les infrastructures (villages de vacances, résidences, ...) qui accueillent des séjours Seniors en Vacances.

En 2024, le programme compte **191 équipements** répartis comme suit:

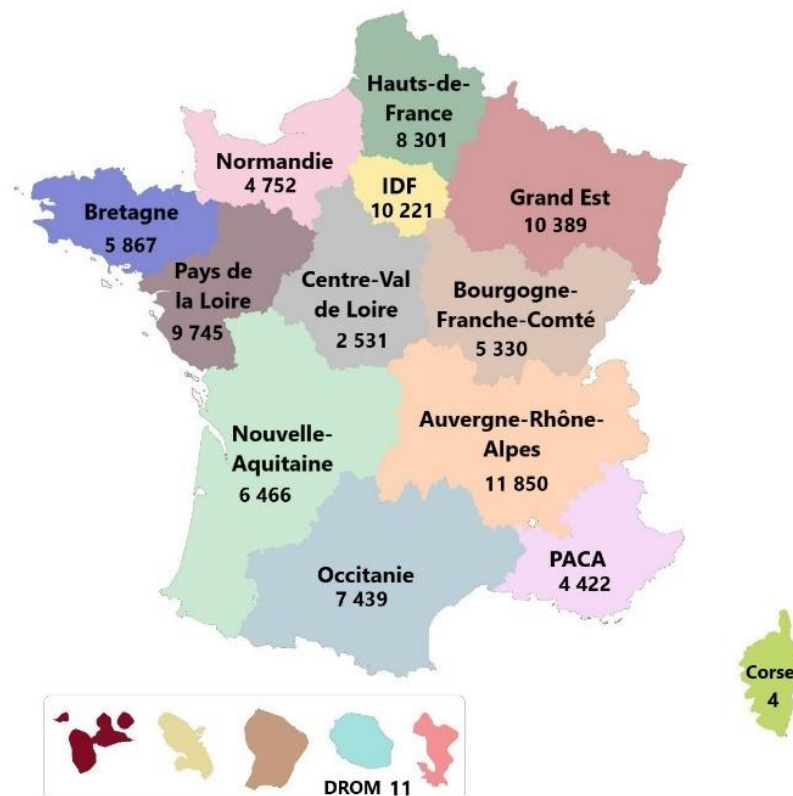
- À la mer : 92 équipements
- À la campagne : 56 équipements
- À la montagne : 40 équipements
- En Union Européenne : 3 (Espagne, Grèce et Italie)

06. Les bénéficiaires

a. Répartition géographique des bénéficiaires



Répartition géographique des bénéficiaires en 2024



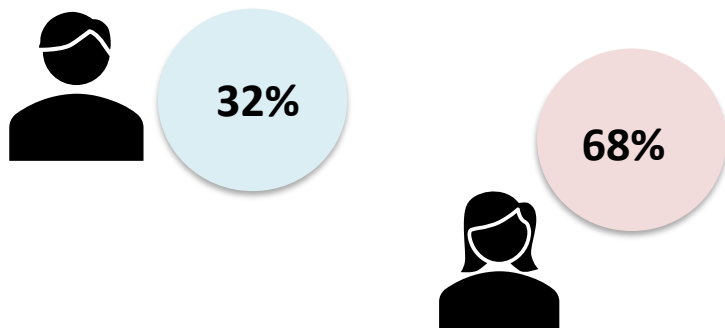
Répartition géographique des bénéficiaires en 2023

Le nombre de partants a augmenté sur l'ensemble du territoire, avec une majorité de bénéficiaires dans les régions AURA, Île-de-France, Grand Est et Pays de la Loire, qui comptent chacune plus de 10 000 bénéficiaires.

06. Les bénéficiaires

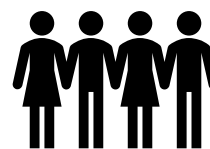
b. Caractéristiques des bénéficiaires

Répartition des genres des bénéficiaires



La moyenne d'âge des seniors partis en 2024 est de **74,3 ans**.

Part des bénéficiaires éligible à l'aide



57%
des bénéficiaires
éligibles

53 200 seniors ont bénéficié de l'aide de l'ANCV (+8% vs 2023) , dont **36 002 (53%)** dans le cadre de séjours en groupe préconstitués par des porteurs de projets.



Les aidants représentent **2,5%** des bénéficiaires du programme, soit **2 344 personnes** (répartition similaire à 2023). Les proches-aidants sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV, sans condition d'âge ni de ressources, qu'ils partent seuls ou avec leurs proches aidés.

06. Les bénéficiaires



c. Satisfaction : résultats de l'enquête seniors

En 2024, une enquête a été menée afin de recueillir la satisfaction globale des seniors partis en individuel. Un questionnaire de satisfaction a ainsi été adressé à un échantillon de **8 923** seniors. Au total, **2 590** réponses ont été reçues, dont **2 212** ont pu être exploitées.

Les résultats de l'enquête démontrent que :

93 % des seniors inscrits individuellement apprécient le dispositif

91 % estiment que le programme est adapté à leurs attentes

92 % jugent les excursions proposées intéressantes

60 % sont partis pour la première fois avec Seniors en Vacances il y a au moins 3 ans

07. Les équipements touristiques

10 492 402 € ont été attribués à des équipements touristiques présents en France et **104 636 €** attribués à des équipements touristiques présents à l'étranger (Espagne, Grèce et Italie).

La carte représente la répartition régionale des aides de l'ANCV reversées aux équipements touristiques partenaires du programme.

